

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE



**Direction générale de l'Administration
Territoriale**

N° 00576 /MISP/DGAT/ sp

COMMUNIQUE

À la suite du lancement officiel de la **plateforme numérique e-OSC de cartographie nationale et de suivi des ONG et associations**, le Directeur général de l'Administration territoriale invite l'ensemble des ONG et associations légalement constituées intervenant au Sénégal à procéder à leur inscription sur la plateforme et à renseigner les informations demandées.

Cette opération permettra de consolider les données sur les organisations, leurs zones et domaines d'intervention, leurs projets, les financements mobilisés et les populations bénéficiaires. Elle contribuera également à une meilleure capitalisation des interventions, à leur visibilité et à l'aide à la décision.

Les inscriptions s'effectuent directement sur la plateforme à l'adresse suivante : www.eoscsenegal.sn

L'inscription sur e-OSC prépare également la dématérialisation progressive des procédures, notamment les demandes d'agrément des ONG et de reconnaissance des associations. Les évolutions ultérieures de la plateforme permettront de renforcer le partage d'informations et les synergies entre acteurs.

Des actions de vulgarisation et de formation accompagneront cette phase d'appropriation.

Fait à Dakar,

16 OCT 2026

William MANEL

